

Rentrée 2018

Présentation du foyer

Le foyer est une association pour tous les élèves. Il cherche à développer une vie collective apaisée, des pratiques artistique, scientifique et sportive, une ouverture culturelle pour tous, la responsabilité des jeunes, et la solidarité entre les familles. Il soutient les projets éducatifs et pédagogiques du collège Gambetta.

Les parents des élèves, en adhérant, participent à la vie du collège.

Les actions du foyer se font en étroite collaboration avec la direction du collège.

Les activités régulières : le foyer et les clubs

La salle du foyer est ouverte entre 10h et 16h, sous la responsabilité d'un animateur.

Chaque élève peut s'y rendre suivant son emploi du temps pour pratiquer des jeux en groupe.

Le règlement intérieur du collège s'applique au foyer pour le bon déroulement de son projet éducatif.

Des clubs seront proposés courant septembre, la plupart sont hebdomadaires et demandent une présence régulière.

Exemples de clubs des années passées : danse, musique, fusée, informatique, sciences-patrimoine.

Des animations sont aussi proposées aux internes et le foyer soutient le sport dans le cadre de l'UNSS.

Les journées particulières au collège : détente et responsabilité

Le foyer propose / participe à des moments particuliers qui rythment l'année scolaire : fête de Noël, carnaval, spectacles de club, vivre ensemble, fête des 3ièmes.

Les projets des professeurs : sorties, voyages

Le foyer intervient financièrement pour rendre possible un projet, et/ou baisser la part demandée aux familles quand ce n'est pas gratuit.

Exemples de projets des années passées :

domaine artistique : cinéma, théâtre, danse, arts vivants

sorties culturelles : visites (arts plastiques français, histoire, langues, SVT, physique, latin...) et voyages

projets citoyens : cyclo-moto 5ièmes, journée « handi »

projets sportifs : journée 6ièmes, finale nationale foot UNSS

Aide aux familles : coopérative et solidarité

Le foyer joue le rôle de coopérative scolaire pour les photos, le matériel d'Arts Plastiques, et autres achats groupés.

Le foyer participe à la pratique de la solidarité pour qu'aucun élève ne soit exclu d'une activité payante pour des raisons financières.

Le FSE (Foyer Socio Educatif) est une association loi 1901 avec des adhérents, un bureau, un conseil d'administration, une assemblée générale (en octobre).

Un bilan des activités 2017-2018 a été présenté au Conseil d'Administration du collège le 26 juin.

L'an passé, plus de 600 familles avaient payé la cotisation de 7 euros. Cela montre la confiance accordée à l'association.

Les parents sont bienvenus pour participer dans les instances de l'association.

Les jeunes du collège sont bienvenus pour prendre leur part de responsabilité.

Signalez-vous.

Pour le bureau, M.Lagarenne, président du FSE